



# PORT AUTONOME D'ABIDJAN

*Une référence Internationale*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Usurpation du nom « Port Autonome d'Abidjan » sur les réseaux sociaux.**

Il nous est donné de constater que des individus aux intentions malveillantes créent sur les réseaux sociaux, spécifiquement sur Facebook, des comptes ou des pages en les identifiant de manière à susviser le nom « **Port Autonome d'Abidjan** », élément constitutif de l'identité de la société d'Etat dénommée Port Autonome d'Abidjan (PAA).

Le but de telles manipulations étant d'abuser de la confiance des internautes et leur véhiculer à des fins commerciales, des informations sur des produits présentant coupablement aucun lien avec le PAA.

Cette situation nuit gravement à l'image de marque de notre entreprise et contraint la mise en œuvre efficace de notre stratégie de communication pour laquelle, les réseaux sociaux constituent désormais un moyen privilégié.

Le Port Autonome d'Abidjan rappelle que l'utilisation de son logo et de sa marque à des fins commerciales, lui est strictement réservée.

Le Port Autonome d'Abidjan tient à indiquer à ces individus ou groupes que l'usurpation d'identité sur le réseau social Facebook est un acte répréhensible et puni par la **loi N°2013-541 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité**.

Nous exhortons en conséquence, les auteurs de ces actes à retirer immédiatement le nom « Port Autonome d'Abidjan » de tous leurs comptes et publications Facebook.

Le Port Autonome d'Abidjan se réserve en tout état de cause, le droit non seulement d'user de tous les moyens appropriés pour dénoncer cette fraude auprès des administrateurs du réseau social Facebook, mais également d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de leurs auteurs.

**LE DIRECTEUR GENERAL**